

Ouverture d'une **ENQUETE PUBLIQUE**

Du 18 septembre au 20 octobre 2017

**Plans de Prévention
des Risques Miniers**



VILLE DE



F R E S N E S

SUR-ESCAUT

VOTRE MAIRE : VOUS INFORME, RECUEILLE VOTRE AVIS

Notre commune est concernée par le risque minier et par l'application d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM) en cours d'élaboration.

Dix communes du Valenciennois sont concernées, les plans feront l'objet d'une **enquête publique, du 18 septembre au 20 octobre 2017**. L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision.

À cette fin, **le projet de plan sera directement consultable en mairie et en sous-préfecture de Valenciennes, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public**, et sera également consultable sur le site Internet suivant :



<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Les-risques-miniers-les-Plans-de-Prevention-des-Risques-Miniers-PPRM>

Un commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie
(extrait du tableau général des permanences reporté au dos) :

Le jeudi 28 Septembre 2017 de 14H30 heures à 17H30 heures

Le samedi 7 Octobre 2017 de 8H30 heures à 11H30 heures

Le vendredi 13 Octobre 2017 de 14H30 heures à 17H30 heures

Pour vous aider à identifier avec vous la situation de votre propriété. Il pourra recevoir vos observations et répondre à vos interrogations légitimes telles en exemple :

- **mon habitation est-elle concernée ?**
- **quelles en sont les conséquences ? (dommages, assurances, etc.)**
- **quelles seront mes obligations ?**

Après approbation du PPRM par le Préfet, ce document vaudra servitude d'utilité publique et sera annexé au plan d'occupation des sols de la commune. Il impactera de facto l'urbanisme communal.

Hôtel de ville
7Bis Place Paul Vaillant Couturier
03.27.28.51.51
mairie@fresnes-sur-escaut.fr

Valenciennes : lundi 18 septembre de 9H00 à 12h00
Vieux-Condé : lundi 18 septembre de 9H00 à 12h00
Denain : lundi 18 septembre de 14h45 à 17h45
Anzin : mercredi 20 septembre de 14h00 à 17h00
Condé-sur-l'Escaut : samedi 23 septembre de 9h00 à 12h00
La Sentinelle : lundi 25 septembre de 14h00 à 17h00
Haveluy : mardi 26 septembre de 15h00 à 18h00
Hergnies : mercredi 27 septembre de 14h30 à 17h30
Fresnes-sur-Escaut : jeudi 28 septembre de 14h30 à 17h30
Lourches : samedi 30 septembre de 9h00 à 12h00
Vieux-Condé : samedi 30 septembre de 10h00 à 12h00
Anzin : lundi 2 octobre de 14h00 à 17h00
Valenciennes : mardi 3 octobre de 14h00 à 17h00
La Sentinelle : Mercredi 4 octobre de 14h00 à 17h00
Haveluy : vendredi 6 octobre de 15h00 à 18h00
Fresnes-sur-Escaut : samedi 7 octobre de 8h30 à 11h30
Hergnies : samedi 7 octobre de 9h00 à 11h30
Denain : samedi 7 octobre de 8h45 à 11h45
Condé-sur-l'Escaut : lundi 9 octobre de 14h30 à 17h30
Lourches : mardi 10 octobre de 14h30 à 17h30
Fresnes-sur-Escaut : vendredi 13 octobre de 14h30 à 17h30
La Sentinelle : samedi 14 octobre de 9h30 à 11h30
Hergnies : lundi 16 octobre de 14h30 à 17h30
Anzin : mardi 17 octobre de 14h00 à 17h00
Condé-sur-l'Escaut : mercredi 18 octobre de 14h30 à 17h30
Lourches : mercredi 18 octobre de 14h30 à 17h30
Haveluy : jeudi 19 octobre de 15h00 à 18h00
Denain : vendredi 20 octobre de 14h45 à 17h45
Vieux-Condé : vendredi 20 octobre de 14h00 à 17h00
Valenciennes : vendredi 20 octobre de 14h00 à 17h00